



## **Examen d'entrée 2018**

# **Percussion**

### **Contenu de l'épreuve de Master CIM**

- 1) Interprétation d'une étude de Carter pour timbales (à choisir entre les 8 études de Carter)
- 2) Interprétation d'une pièce pour vibraphone ou marimba 4 baguettes
- 3) Interprétation d'une pièce multi-percussion ou caisse-claire
- 4) Interprétation d'une pièce en fonction du projet master, instrumentation au choix
- 5) Lecture à vue sur différents instruments avec accompagnement de piano (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).
- 6) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études

#### **Précisions importantes :**

Instruments à disposition : Xylo bois Adams, Marimba Adams 5 octaves, vibra Musser M55, timbales premier, Pour la multi-percussion : le candidat devra envoyer la liste du matériel de multi-percussion qu'il souhaite avoir.

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

#### **Accompagnement**

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg.

Accompagnement au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible.